



## Inscriptions Entrée en 1<sup>ière</sup> Technologique – élèves issus de 2<sup>nde</sup> à Paul Claudel

### Année scolaire 2024-2025

Si votre enfant a été accepté en 1<sup>ière</sup> Technologique.

Vous devez effectuer son inscription sur EDUCONNECT <https://educonnect.education.gouv.fr>.

Le dossier d'inscription est à télécharger et imprimer depuis EDUCONNECT ou sur le site du lycée Paul Claudel (<https://www.lycee-paul-claudel.fr>), puis à déposer complet sous enveloppe cachetée au nom, prénom et niveau d'inscription (1<sup>ière</sup> Technologique) de l'élève, à l'accueil du Lycée Paul Claudel au plus tard le **1 juillet 2024**.

#### Liste des documents à fournir :

- Le « DOSSIER ELEVE » à vérifier et à modifier en rouge si nécessaire (distribué à votre enfant)
- La fiche urgence **obligatoirement signée des responsables** + 1 photo d'identité collée
- La fiche intendance + 1 RIB collé + pour **les NOUVEAUX demi-pensionnaires** au ticket 1 chèque de 38,50€
- Etude automatique du Droit à Bourse : ⚠ à renseigner même pour les boursiers 2023/2024 (NON RECONDUCTION AUTOMATIQUE)
- Fiche Langues, Options facultatives

#### Facultatif :

- Adhésion au foyer des élèves + chèque de 5€
- Adhésion Association sportive + règlement

La Provisseure

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ**